

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 94 (1968)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique
de l'Université de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève
Membres:
Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermaten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »
Président: D. Bonnard, ing.
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; J. Favre, arch.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.
Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,
architecte
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 46.—	Etranger	Fr. 50.—
Sociétaires	»	» 38.—	»	» 46.—
Prix du numéro	»	» 2.30	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5778, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:
1/1 page Fr. 450.—
1/2 » » 235.—
1/4 » » 120.—
1/8 » » 62.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Concours de projets pour l'église protestante de Sion
Bibliographie — Divers — Les Congrès
Informations diverses — Documentation générale — Documentation du bâtiment

CONCOURS DE PROJETS POUR L'ÉGLISE PROTESTANTE DE SION

Extraits du règlement

La Paroisse protestante de Sion ouvre un concours de projets pour l'étude de la nouvelle église protestante de Sion.

Ce bâtiment sera situé à l'emplacement de l'église actuelle, qui sera démolie, sur la parcelle n° 1394 du cadastre de la commune de Sion.

Le concours est ouvert à tous les architectes domiciliés ou établis sur le territoire de la commune de Sion, ainsi que les architectes protestants établis dans d'autres localités du canton, pour autant qu'ils exercent une activité professionnelle en qualité de propriétaires d'un bureau d'architecte depuis le 1^{er} janvier 1965.

Ce concours est soumis aux « Principes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et de la Fédération des architectes suisses ».

Une somme de Fr. 12 000.— (douze mille francs) est mise à la disposition du jury pour être répartie en quatre ou cinq prix, ainsi que la somme de Fr. 2000.— pour un ou plusieurs achats éventuels.

La Paroisse protestante de Sion désignera l'architecte chargé de l'élaboration du projet définitif et de la direction des travaux ou, le cas échéant, décidera de la suite à donner aux études, selon la conclusion du jury et conformément à l'article 42 de la norme SIA/FAS pour les concours d'architecture.

Extraits du programme

Préambule

La Paroisse protestante de Sion et environs comprend à peu près 1500 membres. Les paroissiens étant dispersés dans les divers quartiers de la ville et dans les localités environnantes, nous sommes surtout préoccupés d'établir entre eux des liens et de les réunir en une communauté vivante.

Sur le plan matériel, nous disposons pour cela d'un centre paroissial, construit en 1956 et comprenant: deux salles de paroisse, dont l'une est utilisée provisoirement comme lieu de culte, l'autre comme salle de réunions et de catéchismes; une salle de séances, cinq classes d'école, l'appartement du pasteur, de la concierge et de plusieurs de nos maîtres. La construction projetée doit compléter ce centre paroissial et former un ensemble avec lui.

Le nouveau bâtiment, par sa situation au cœur de la ville, doit exprimer la présence d'une église réformée dans la capitale du Valais, tout en s'intégrant à la cité et en particulier aux grandes lignes du quartier. La présence, en bordure de notre parcelle, de la chapelle de Saint-Georges, si belle dans sa simplicité, n'est pas non plus sans signification pour le futur édifice.

Suite à la page 17